



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

ÉCLAIRAGES

Mission

Depuis plus de 20 ans, le deuxième Observatoire vise à une transformation profonde et durable des représentations et des pratiques concernant les rapports de genre et les autres formes de discriminations. Il propose de la formation, de la sensibilisation, de la recherche, de la consultation et de l'accompagnement, en vue d'ancrer ces changements auprès de publics larges dans les domaines du travail, de la formation, ainsi que de la vie culturelle et politique.

Au sein du Centre de compétence en matière de souffrance et de harcèlement au travail, nous collaborons avec plusieurs organismes, entreprises et institutions, en tant que personne de confiance externe (PCE). Ce dispositif, qui garantit une entière confidentialité, est à disposition des collaboratrices et des collaborateurs en souffrance au travail et/ou qui subissent une atteinte à l'intégrité personnelle (discrimination, harcèlement sexuel, harcèlement psychologique). Par ailleurs, différentes modalités de formation et d'intervention sont mises sur pied, dans la perspective, d'une part, de développer des outils de prévention, d'autre part, d'intervenir de la manière la plus adéquate possible en cas d'atteinte à l'intégrité personnelle.

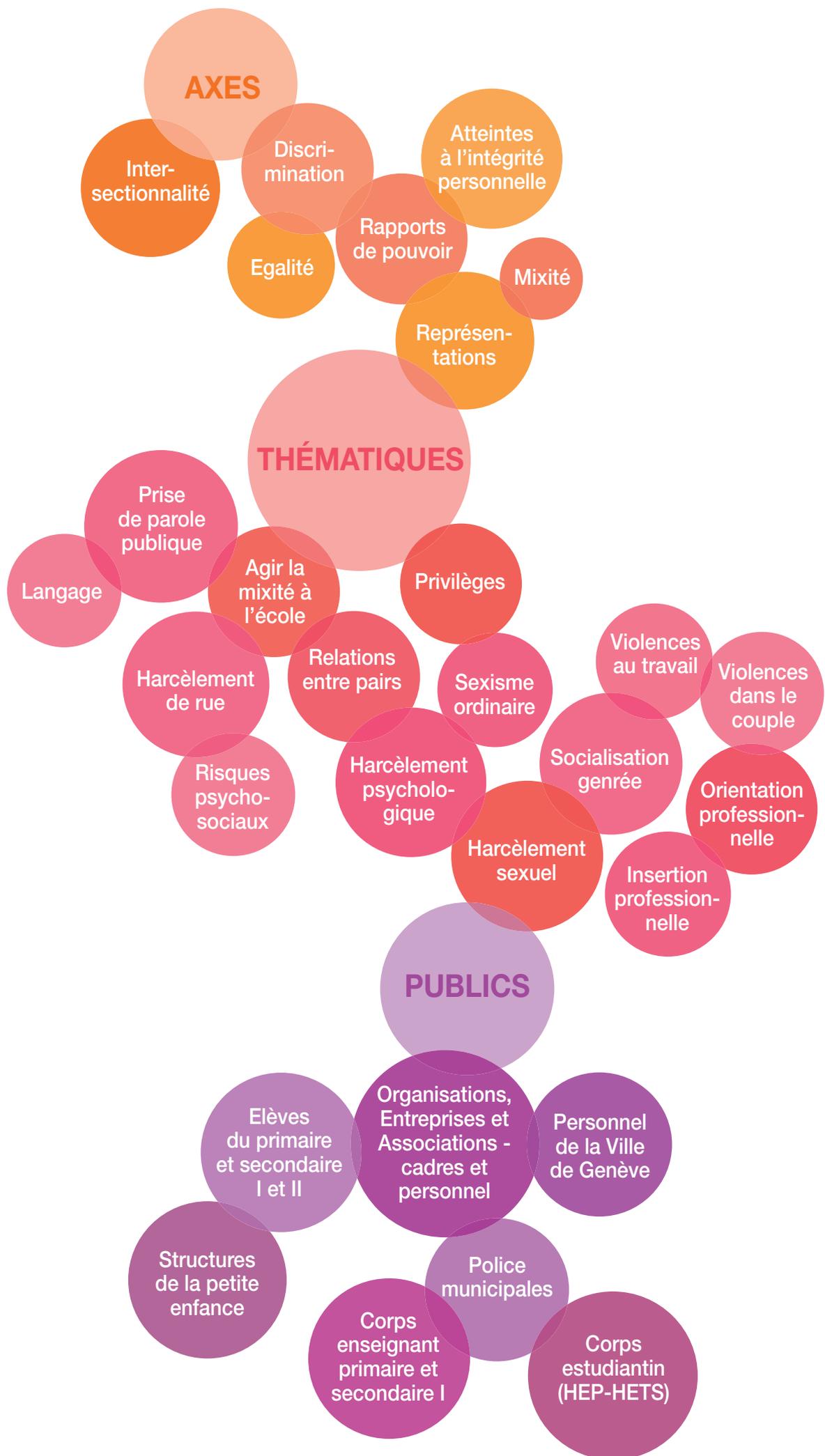
Dans le cadre de l'Institut de recherche et de formation, nous cherchons à éclairer la face cachée des inégalités de genre, ainsi qu'à en étudier les mécanismes, dans une approche intersectionnelle des rapports sociaux. L'Institut s'engage depuis de nombreuses années auprès de publics très variés, par des projets directement mis en place par l'équipe du deuxième Observatoire ou sur mandats pour des besoins et thématiques spécifiques – modules de sensibilisation et de formation diversifiés, accompagnement de groupes de travail et de projets, etc.

Adaptations et perspectives

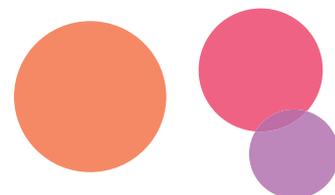
Comme pour l'ensemble de la société, cette année 2020, chahutée par le contexte sanitaire de pandémie, nous a poussées à développer des stratégies d'ajustement renouvelées. Grâce à notre engagement à l'interne, nous avons pu poursuivre notre travail d'ancrage de la co-responsabilité de l'association. Notre équipe est ainsi ressortie fortifiée dans sa mission, guidant les multiples décisions à prendre pour assurer le déploiement et le suivi de nos mandats. Nous remercions la Ville de Genève pour l'octroi d'une subvention annuelle destinée à soutenir ce temps nécessaire au fonctionnement transversal du deuxième Observatoire.

Malgré de nombreux reports, des annulations d'interventions, ainsi que des impossibilités de programmer des activités, nous avons également pu constater avec soulagement que dans ces nouveaux défis sociétaux, les organisations avec qui nous collaborons n'ont pas relégué les enjeux d'égalité à une portion congrue de leurs besoins. En ce sens, nous avons pu mener un processus de recrutement d'une nouvelle responsable de projets venue renforcer le centre de compétences en matière de prévention des risques psychosociaux, des souffrances, du harcèlement psychologique et sexuel au travail, dès le mois de janvier 2021.

Les défis qui nous attendent sont donc de rattraper les nombreuses interventions décalées, tout en lançant et répondant à de nouveaux projets pour assurer la stabilité financière de notre association. Il s'agit également d'aller vers une proposition réfléchie de nouvelles modalités d'intervention, composant avec les restrictions encore en vigueur tout en maintenant une présence de qualité et qui fasse sens pour accompagner le changement vers des représentations et pratiques plus égalitaires.



FOCALES



Un aperçu des différents projets et mandats de l'année 2020 :

Consultation souffrance et harcèlement au travail – personne de confiance externe (PCE)

En 2020, le travail de PCE s'est poursuivi. De par la situation sanitaire, les consultations se sont développées également en visio-conférence et par téléphone. Malgré ce contexte, le présentiel a été la modalité la plus souvent choisie. Celle-ci a été maintenue toute l'année 2020 (excepté entre le 16 mars et le 27 avril). La situation sanitaire à laquelle les personnes ont été confrontées en 2020 – et encore actuellement – a eu des conséquences importantes sur le rapport au travail : semi-confinement, normes sanitaires, développement du télétravail, modification des canaux de communication et de l'organisation du travail, porosité accrue entre la sphère privée et professionnelle, quarantaine et maladie au sein des collectifs de travail. Dans le cadre de notre mandat de personne de confiance, nous observons que la détérioration du climat et de l'environnement de travail s'inscrit sur la durée, avec bien souvent, des enjeux structureaux et organisationnels en toile de fond.

Formation et prévention des atteintes à l'intégrité personnelle

Plusieurs nouveaux organismes ont fait appel au deuxième Observatoire pour que nous formions le personnel d'encadrement, ainsi que les équipes. Suivant le nombre de personnes employées, le dispositif de formation s'est étendu sur plusieurs mois, afin que tout le personnel soit formé, permettant ainsi un réel travail de prévention en amont (construction d'un langage commun, partages d'expérience, définitions et cadres légaux). Ces formations permettent également de rappeler que les atteintes à l'intégrité personnelle sont souvent les conséquences de dynamiques collectives et institutionnelles. En 2020, plusieurs formations ont été reportées, d'autres ont eu lieu en groupes plus restreints.

« PME Action + »

L'année 2020 a vu se clore ce projet, débuté en 2016 et réalisé sur mandat du Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences du canton de Genève. Dans ce cadre, le deuxième Observatoire a formé et suivi plus de 50 PME genevoises sur les questions de prévention des risques psychosociaux, du harcèlement psychologique et sexuel au travail. Un événement de clôture, pour lequel nous avons proposé une conférence, a été organisé en ligne en décembre 2020.

« De la crèche à l'école primaire, ancrer l'égalité dans les pratiques quotidiennes »

Depuis septembre 2019, sur la base de nos outils de sensibilisation (*La poupée de Timothée et le camion de Lison* et *Le ballon de Manon et la corde à sauter de Noé*), le deuxième Observatoire accompagne des institutions de la petite enfance et des établissements primaires à Genève afin de mettre en place des moyens d'action pour intégrer l'égalité dans les postures et les pratiques professionnelles. Ce projet comporte également un volet auprès des élèves du primaire pour leur permettre de penser et agir de manière critique les normes de genre qui façonnent leur quotidien.

En 2020, la situation de pandémie nous a obligé à reporter certaines activités, provoquant un décalage important du calendrier. Malgré cela, le travail mené durant cette première année nous conforte dans la pertinence des modalités proposées.

« Prévention du harcèlement sexuel auprès des professionnel·les encadrant les apprenti·es »

Depuis 2019, le deuxième Observatoire mène ce projet de prévention financé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes. Ce projet se décline en deux volets : d'une part la mise à jour du site www.non-c-non.ch avec un accent mis sur les personnes en formation professionnelle, d'autre part la sensibilisation des personnes encadrantes dans la formation professionnelle à la prévention du harcèlement sexuel et psychologique. Un projet de vidéo de formation à leur attention est en cours de réalisation.

Harcèlement dans l'espace public

Partenaire de la Ville de Genève pour le plan d'action « Objectif zéro sexisme dans ma Ville » depuis sa mise en place, le deuxième Observatoire participe activement à son volet « prévention » par la participation à l'élaboration de la campagne de sensibilisation grand public, ainsi qu'au volet « formation » du personnel de l'administration.

Parallèlement, nous avons collaboré avec les Polices municipales de la Ville de Lausanne et de Martigny afin d'intégrer la lutte contre le harcèlement de rue dans leur mission.

Ateliers jeunes

En 2020, le deuxième Observatoire a pu continuer, sans le mener à terme comme prévu, son mandat auprès du DIP pour des ateliers à propos des relations entre pairs. Le C.O. de Montbrillant nous a mandaté pour des interventions sur le thème des privilèges et des discriminations, et le C.O. de Budé pour des ateliers auprès du corps enseignant et de sa volée de 10^{ème} année, à la suite d'une demande d'une élève concernée de lutter contre les discriminations et harcèlement sexistes.

D'autre part, le partenariat avec le service Agenda 21-Ville durable de la Ville de Genève et les bibliothèques municipales lors de la Semaine de l'égalité 2020, nous a permis de collaborer avec le comité du jeune barreau genevois pour concevoir et animer des ateliers autour des enjeux de genre quant à la prise de parole publique.

Expertise

Le deuxième Observatoire est très régulièrement sollicité pour son expertise, que ce soit dans le contexte médiatique, de la recherche, dans la participation ou modération de tables rondes, ainsi qu'auprès du réseau professionnel.

Nouveau site

En début d'année, le deuxième Observatoire a pu collaborer avec l'équipe professionnelle et les stagiaires de l'Espace Entreprise, permettant la publication d'un nouveau site avant l'été, offrant une présentation actualisée de notre association sur le Web.

www.2e-observatoire.com

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Quelle lumière cette année 2020 si particulière a-t-elle jetée sur les conquêtes en termes d'égalité de genre ? Du côté de l'espace public déserté, l'importante visibilité des femmes « au front » a achevé de montrer du doigt la moindre reconnaissance – notamment salariale – dont bénéficient les métiers traditionnellement féminins : infirmières, caissières et nettoyeuses n'ont eu aucun répit lors du ralentissement général de l'activité. Parallèlement, les mesures de confinement venaient décupler la charge domestique, encore massivement assumée par les femmes : pour elles, le télétravail s'est compliqué de l'école à la maison, du ravitaillement des proches à risque ainsi que de la gestion et la pacification d'un espace privé saturé. 2020 fait ressortir que la résilience sociale repose encore majoritairement sur les femmes.

Les missions du Deuxième Observatoire, tant dans le monde du travail que dans les lieux de socialisation qui préparent la société de demain, restent donc cruciales. A cet égard, si des embellies sont à signaler, elles se font voir dans l'engagement croissant des collectivités publiques en faveur de la réalisation de l'égalité dans les faits, dont le soutien accordé à notre structure par la Ville de Genève n'est pas la moindre manifestation.

Nos projets sont soutenus par de nombreuses communes genevoises ainsi que par :



egalite.ch

